

villecresnes



**MAIRIE  
DE VILLECRESNES**  
Place Charles de Gaulle  
94440 Villecresnes

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015**

**DELIBERATION N°2015-025**

**ATTRIBUTION DE NOM A UNE VOIE DE CIRCULATION**

**Présents :**

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, M Thierry DEBARRY, Mmes Marysa VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr André ARDIOT, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Gilles GUILLAUME, Mmes Denise DAVID, Sylvie ZANOUNE, M Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.*

**Absents représentés :**

*Monsieur Valère VILLA représenté par Madame Jeannine MAILLET,  
Madame Françoise VILLA représentée par Monsieur Jacques LOCHON,  
Monsieur Daniel SCHREIBER représenté par Monsieur André ARDIOT,  
Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,  
Madame Marie-Laure HIRON représentée par Madame Catherine CASIER.*

*Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Considérant qu'il a été accordé plusieurs permis de construire pour des maisons individuelles au lieu-dit « Le Bois d'Auteuil » situés en zone Nhb du Plan local d'urbanisme,

Considérant que ces constructions sont desservies par un chemin privé accessible depuis la rue de la rue de Mandres entre le 39 et le 41 ;

Sur proposition de Monsieur Jacques LOCHON, et après en avoir délibéré ;

**A l'unanimité,**

**Article 1 :** La voie de circulation, sise entre le 39 et le 41 rue de Mandres, est dénommée Chemin des Rossignols.

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

**Article 3** : la présente délibération sera transmise au cadastre.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Gérard GUILLE

